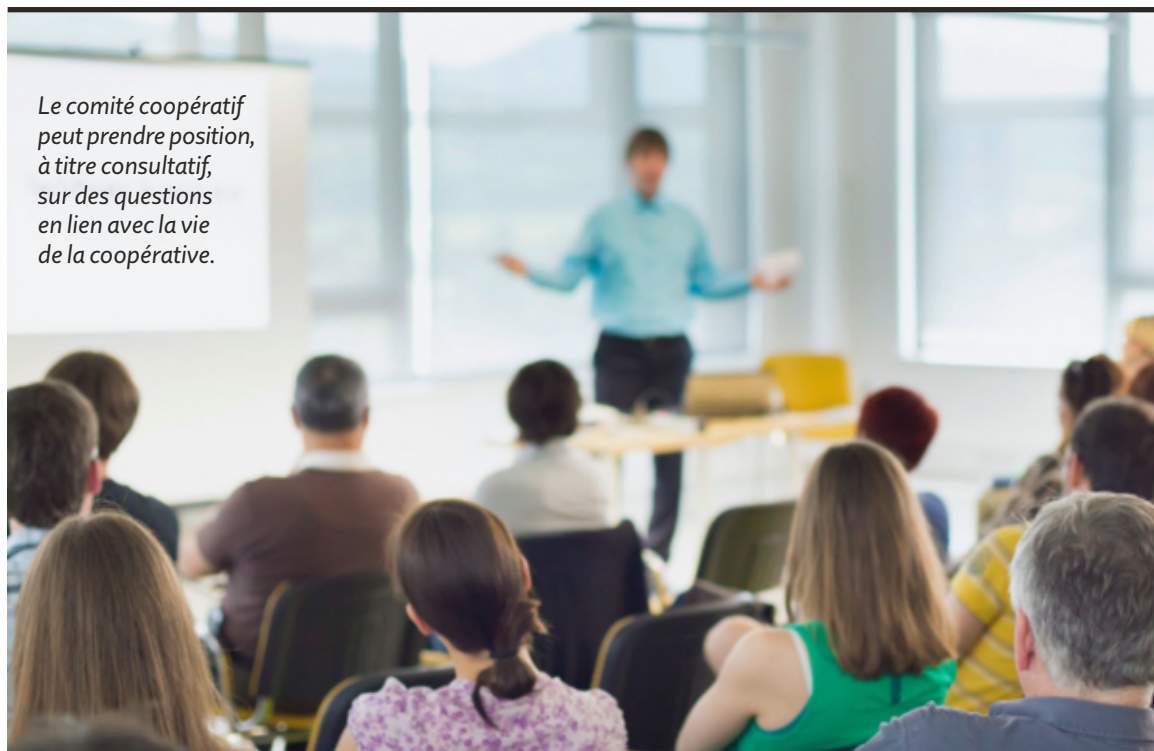


Le comité coopératif peut prendre position, à titre consultatif, sur des questions en lien avec la vie de la coopérative.



Migros  
Genève

## HISTOIRE

### L'héritage de Gottlieb Duttweiler

Au travers de ses quinze thèses de 1950, Gottlieb Duttweiler a défini la ligne éthique de Migros. La septième ancre l'importance des comités coopératifs et leur rôle: «En leur qualité de gardiens de notre patrimoine spirituel, les comités coopératifs devront à l'avenir prendre une signification encore plus grande. Les membres de l'administration et les directeurs qui garderont toujours présente à leur esprit cette idée devront trouver et trouveront dans les comités coopératifs un soutien sûr dans la lutte qu'ils devront mener contre l'envahissement par l'intérêt du commerce, contre l'égoïsme et la superficialité. De leur côté, les comités coopératifs se sentiront fortifiés, dans leurs tâches les plus hautes, par la confiance que leur témoignera le peuple des coopérateurs. C'est pourquoi la lutte pour mériter la confiance du peuple dans notre cause est décisive.»

# Devenez membre du comité coopératif!

En tant qu'organe représentant les coopérateurs du canton, le comité coopératif joue un rôle important au sein de Migros Genève. Pour sa nouvelle législature, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet 2024, il est à la recherche de nouveaux membres.

Texte: Alessandro Sofia

Toute personne majeure et domiciliée dans le rayon d'activité de Migros Genève – qui s'étend jusqu'à la ville vaudoise de Gland – peut devenir coopérateur. «C'est très simple. Il suffit de remplir le formulaire en ligne à l'adresse [www.migmag.ch/cooperateur](http://www.migmag.ch/cooperateur). Cela permet de participer activement à la vie de la coopérative», explique Miguel Pinto, secrétaire du comité coopératif. Aujourd'hui, Migros Genève compte plus de 135 000 coopérateurs qui, avec leur part sociale de 10 francs, sont les propriétaires de la coopérative.

#### Un comité pour représenter les coopérateurs

Dans chacune des dix coopératives régionales Migros, l'organe qui les représente est appelé comité coopératif. À Migros Genève, le 30 juin 2024 marquera la fin de sa législature 2020-2024. Le comité est donc active-

ment à la recherche de nouveaux membres prêts à s'investir pour la prochaine législature 2024-2028. Le comité coopératif porte les intérêts des coopératrices et coopérateurs. Pour cela, il dispose de compétences propres ou conjointes avec l'administration et peut prendre position, à titre consultatif, sur des questions importantes en lien avec la coopérative. Par exemple, en 2022, les comités coopératifs régionaux ont décidé de soumettre aux coopératrices et coopérateurs, dans le cadre de la votation générale, la question relative à la vente d'alcool et au vote électronique.

À Migros Genève, le comité coopératif est composé de 52 membres qui se réunissent en assemblée ordinaire quatre fois par année. Les membres peuvent s'investir davantage en rejoignant la commission commerciale, la commission

culturelle et sociale ainsi que la commission des coopérateurs.

#### Quels sont les critères à remplir?

- Être majeur.
- Être domicilié dans le rayon d'activité de la coopérative.
- Être coopérateur et client régulier de Migros depuis au moins une année.
- S'identifier à Migros et à ses valeurs. **MM**

#### Pour plus d'informations:

Contactez le secrétariat du comité coopératif par e-mail, [miguel.pinto@migrosgeneve.ch](mailto:miguel.pinto@migrosgeneve.ch) ou consultez le site [geneve.migros.ch/comitecooperatif](http://geneve.migros.ch/comitecooperatif) à l'aide du code QR ci-dessous:



**MIGROS**  
GENÈVE